



AUVERGNE

ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF 2008/2009

GUIDE D'ENTRETIEN Réalisé par :

Vincent ARNAUD (UGSEL/CNAPES) CRAE Région Auvergne

Collège Ste THECLE

7 Rue Amélie Murat

63400 CHAMALIERES

Chef d'établissement Mr Yves BERTHON

Responsable chargé de mission du Collège : Mme Maguy BOSTMENBRUN

- projets mis en œuvre en 2008-2009

(Atelier presse, Théâtre et Rythmes, Arts du Cirque, Nursery Rythmes, Soutien scolaire, Escrime avec partenariat club et finances CNDS)

- projets mis en œuvre en 2009-2010 dont 05 reconduits

(Atelier presse, Théâtre et Rythmes, Arts du Cirque, Nursery Rythmes, Soutien scolaire, Tennis de Table avec partenariat club et finances CNDS)

1 – L'ÉLABORATION DES PROJETS 2008-2009

1.1. Constats ayant généré les projets

Besoins des élèves : Les jeunes sixièmes ont du temps libres. Ils ont besoin de dispositifs nouveaux pour apprendre autrement, des activités novatrices. Après une enquête, ils ont tous fait au moins un choix volontaire. Le volontariat est la base de la motivation de ces nouveaux temps d'apprentissage. Les groupes sont de 12 élèves maximum.

Opportunité et ressources existantes : Enseignants volontaires. Partenariat avec Club Locaux et financement FNDS

1.2. Le cœur des projets

Ce qui constitue le socle du projet et lui donne son unité : Diversifier les pratiques pédagogiques. Aménager le temps scolaire. Travailler avec d'autres partenaires. Travailler avec des enseignants et des élèves tous motivés et volontaires. Travailler en co-animation, en équipe. Possibilité d'adapter ces dispositifs aux rythmes et besoin des élèves

Objectifs pédagogiques et éducatifs : S'ouvrir sur le monde culturel. Travailler autrement et collectivement (exemples : 3 enseignants animent ensemble le groupe Presse. L'Atelier Arts du cirque est animé conjointement par 2 enseignants. Le club Nursery Rythmes est dirigé par 2 enseignants : Anglais et Musique. Les documentalistes sont impliquées dans ces différents ateliers.....)

Production envisagées : Temps fort Accompagnement éducatif. Regroupement festif au cours d'une après midi commune au mois de juin. Productions de spectacles (arts du cirque, théâtre, Nursery and rythmes)), démonstrations (Escrime Tennis de table). Réalisation par les élèves d'un DVD (Nursery and rythmes) et édition d'un journal (groupe presse).

1.3. Inscription de ces projets dans l'établissement

Quels liens entre ces projets et :

Le projet de l'établissement : Le projet d'établissement déclame sept grands thèmes éducatifs Cinq de ces sept points forts sont directement visés par l'accompagnement éducatif : Accueillir tous les élèves dans leurs diversités. Favoriser les chances de réussites. Responsabiliser. Dialoguer. Enseigner et éduquer dans le respect de l'Évangile avec respect et tolérance.

Les enseignements ordinaires : Français, anglais, musique, EPS, CDI, Technologie

Le socle commun :

Pilier 1 : Maîtrise de la langue française "S'exprimer à l'oral". "Écrire". "Utiliser des outils"

Pilier 2 : La pratique d'une langue vivante étrangère. "Écouter et comprendre" Parler, chanter en continu"

Pilier 4 : Maîtriser des techniques de l'information et de la communication. "S'approprier un environnement informatique de travail". "Créer, produire, traiter, exploiter des données." "S'informer, se documenter". "Communiquer, échanger"

Pilier 6 : Les compétences sociales et civiques."Avoir un comportement responsable"

Pilier 7 : L'autonomie et l'initiative."Mobiliser ses ressources intellectuelles et physiques dans diverses situations". "Faire preuve d'initiative"

Les autres dispositifs ou actions qui existent dans l'établissement :

Aide au travail scolaire. Études dirigées. Soutien scolaire. Pratique sportive. Partenariats locaux. (Club sportifs Escrime CNDS)

1.4. Les acteurs de l'élaboration des projets

Comment ont été mis en place les projets d'accompagnement éducatif ?

Rôle du chef d'établissement : Délégation à la responsable du Collège : Mme BOSMEMBRUN

Mise en place d'une équipe de pilotage : La responsable du Collège avec l'aide d'un enseignant de l'équipe pédagogique pilote ce dispositif. Deux réunions balisent la conduite de ces enseignements (au mois de septembre et juin).

Douze enseignants sur cinquante du collège participent à l'accompagnement éducatif

1.5. L'organisation des activités

Comment ont été opérés les choix ?

Choix des activités proposées : Motivation et compétence des enseignants volontaires.

Répartition des activités dans la journée, la semaine et l'année :

Tous les jours de la semaine. De 12h30 à 13h 30
Le soir après les cours, de 16h à 17h voire 18h
Les ateliers commencent la deuxième semaine d'octobre. Ils finissent fin mai début juin.

Les aménagements qui ont été nécessaires : Aménagement d'une petite salle de gym pour les arts du cirque. Aménagement d'une pièce pour le club théâtre et rythmes. Utilisation d'une classe informatique pour le club presse.

Durée des activités : 20 semaines

Nombre de participants: Groupes de 12 maximums.

Constitution des groupes : Les sixièmes et les cinquièmes sont prioritaires. Seul le théâtre est ouvert aux grands du collège (4è-3è). Une enquête est distribuée aux élèves, en début d'année. Elle leur permet t de faire un à deux choix.

1.6. Les moyens supplémentaires

Il y a eu pour ce projet des moyens supplémentaires :

HSE : 260

Subvention CNDS : 1200€

Autre : Subvention du MEN de 4271€ allouée par la commission du CAEC

1.7. Le dispositif de régulation et d'évaluation

Les projets prévoient-ils pour la régulation de ces activités:

Des temps institués : 2 réunions spécifiques. Un temps fort festif en fin d'année

Des outils : Journal des élèves. Site internet de l'établissement. Panneaux d'informations. Salles spécialisées. CDI. Matériel vidéo. Matériel informatique

Les acteurs de cette régulation. Les enseignants et la responsable du Collège

L'évaluation du dispositif : Réunion bilan et écrit de fin d'année. Utilisation d'un document commun, fourni par la commission du CAEC (document UGSEL remanié par la commission) et renvoyé à cette instance.

2 - LA MISE EN ŒUVRE ET SES EFFETS

2.1. La mise en œuvre et ses adaptations :

Par rapport au projet initial a-t-il fallu apporter des modifications pour s'adapter à certains paramètres humains, matériels, financiers ?

Il a fallu faire l'avance financière pour l'achat du matériel et l'aménagement des salles spécialisées.

Les régulations prévues ont-elles fonctionné ? : Oui

Quelle articulation entre ce qui s'est fait dans l'accompagnement éducatif et ce qui s'est vécu dans les activités habituelles de la classe ?

Cette articulation est faite par les 12 enseignants qui participent aux ateliers d'accompagnement éducatifs. C'est une articulation entre ce qui se vit, s'enseigne dans les

ateliers éducatifs et les contenus des programmes scolaires obligatoires vécus en classe entière.

A quelles productions est-on arrivé? : "Déjà dit" .Regroupement festif au cours d'une après midi commune. Productions de spectacles, démonstration. Réalisation par les élèves d'un DVD (en anglais) et édition d'un journal.

2.2. Les effets produits sur les acteurs

Quand l'accompagnement éducatif est pris en charge par les enseignants :

Cela a-t-il favorisé chez les professeurs un changement de posture ?

Quels indicateurs de ce changement de posture ?

Meilleur dialogue avec les élèves. Autre regard sur l'école et les enseignants. Meilleure connaissance des élèves. Ouverture sur d'autres formes d'apprentissage. Progrès dans certaines matières. Augmentation du goût d'apprendre ou réapprendre, pour quelques élèves (aide aux devoirs). L'assiduité des élèves est un indicateur important

Cela a-t-il eu des retombées sur leurs pratiques « ordinaires » (prof et groupe classe) ?

Oui Ces enseignants ont du plaisir à travailler ensemble, à communiquer sur ce qu'ils font. Cela améliore la communication inter prof. La faculté et l'envie de travailler ensemble.

On ne constate pas de retombée sur le groupe classe. Si ce n'est que de raconter ou faire raconter par les élèves ce qu'ils ont appris, ce qu'ils vivent en dehors de la classe dans un autre temps scolaire.

Lors des journées portes ouvertes une salle d'exposition est réservée à l'accompagnement éducatif. Certains élèves y présentent leurs productions.

La mise en place de l'accompagnement éducatif a-t-elle débouché sur plus de liens entre enseignants et personnels d'éducation ? : Non car les personnels d'éducation ne participent pas à l'accompagnement éducatif.

Sur une relation pédagogique de plus grande qualité entre les adultes qui interviennent dans l'accompagnement éducatif et les élèves ? :

Oui c'est un des plus grands effets de l'accompagnement éducatif. L'accompagnement éducatif met en œuvre des projets innovants dans 4 domaines très différents. Les enseignants comme les élèves sont tous volontaires .Les professeurs ont les réels moyens de pratiquer des méthodes pédagogiques innovantes et actives. La médiation, la communication, l'écoute sont au centre de la réussite et de la motivation des élèves.

Cela a-t-il eu des retombées hors cadre de l'accompagnement éducatif sur des relations plus faciles aux familles ?

Oui. Au cours des réunions parents professeur, ou à la sortie de l'école, les parents, satisfaits ou curieux communiquent plus facilement avec les enseignants qui animent ces ateliers.

Quelle implication des familles dans la mise en œuvre de l'accompagnement éducatif ?

Elles participent activement à l'accompagnement des élèves lors des sorties extra scolaires. Un covoiturage est organisé pour récupérer les élèves à 18h pour les activités se déroulant en dehors et loin de l'établissement.

2.3. La communication

Durant la mise en œuvre et à la fin de l'année comment la communication a-t-elle eu lieu? Entre acteurs du projet ? Dans l'ensemble de la communauté éducative ? A l'extérieur de l'établissement ?

Journal des élèves. Site internet de l'établissement. Panneaux d'informations. Courriers aux parents. Communication dans la presse

3 - LA POURSUITE DU PROJET : 2009-2010

Les projets ont-t-ils été reconduits en 2009/2010 ?

Oui tous les projets ont été reconduits (satisfaction des élèves) sauf l'Escrime (avec le club de la ville de Chamalières et subvention CNDS)

En cas de modifications : Quelles sont-elles ? Pourquoi ? Si le projet n'a pas été reconduit précisez les raisons ?

Les élèves n'ont pas adhérez à la méthode trop directive et répétitive du "Maitre d'arme". Nous avons proposé à la place un partenariat avec un club de Tennis de table et la même convention CNDS

Entretien réalisé le 24 mars avec, Mme Maguy BOSTMENBRUN, responsable du Collège.

Vincent Arnaud le 30 mars 2010